

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 février 2023



Le 8 février, à Mallemort, les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en Assemblée Générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation et les documents associés ont été diffusés par mail le 9 janvier 2023 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités 2022 et Rapport Moral
- Rapport Financier, approbation des comptes 2022, cotisations et budget 2023
- Perspectives et Orientations 2023
- Renouvellement du Conseil Collégial
- Questions diverses

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de fêter les 10 ans de réactivation de l'association. La présence de 31 personnes, dont 20 membres de l'association et 11 invités, témoigne du dynamisme de l'association et de l'intérêt croissant qu'elle suscite.

Depuis le début de l'année, 2 nouvelles adhésions et 5 ré-adhésions ont été enregistrées. A la date du 8 février 2023, l'association réunit donc 28 membres.

Membres présents et représentés : Ann Tulloh, Mireille Salamon, Gérard Fourniller, Robert Roussier, Magali Celle, Eric Laizé, Jean-Rémy Dumas, Emmanuel Sambain, Vincent Daval, Philippe Pignet, Noortje Piccer, Sylvie Sailler, Daniel Guyot, Laurence Lefebvre, Marcel Mira, Lisa Boyer, Anne Van den Steen, Jean-Claude Degiovanni, Muriel Platon, Thierry Platon.
Philippe Bernon a donné pouvoir à Muriel Platon et Francine Cherrier a donné pouvoir à Daniel Guyot.

M. Philippe Pignet et M. Vincent Daval représentaient la mairie.

M. Gérard Béraudier (adjoint aux animations et associations culturelles) était également présent pour présenter la démarche « Objectif Terre ». L'association les en remercie.

Rapport moral / Bilan d'activités

Conformément à ses statuts, l'association La Parole aux Citoyens a pour objet principal la promotion des démarches de démocratie participative, elle assure par ailleurs les rôles de « cercle de réflexion », de « laboratoire d'idées » et de « vigie citoyenne » dans divers domaines ayant un impact sur le cadre de vie des citoyens comme l'urbanisme, la protection de l'environnement, la transition écologique, la préservation des services publics, la promotion du patrimoine,...

En 2022, l'activité de l'association a été particulièrement intense. Le [Rapport d'activité 2022](#) a été diffusé avec la convocation. Les principales actions menées par l'association ont été présentées en image et commentées au cours de la réunion.

L'ensemble des participants considèrent que l'action de l'association a été positive pour la commune et ses habitants.

Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le [Rapport financier 2022](#) a été diffusé avec la convocation à l'AG.

Au 23/11/2021, la trésorerie s'élevait à **477.88 Euros**

Sur l'exercice 2022 les recettes ont été de **4670.00 Euros**, incluant les cotisations, les ventes de photos, les subventions de la commune, du département, du SMAVD et du Crédit Agricole.

Les dépenses se sont élevées à **4666.45 Euros**. Au-delà des frais de fonctionnement, l'essentiel des dépenses a concerné l'exposition « Histoire des deux Canaux » qui a pu être réalisée grâce à l'aide du SMAVD. Sur ce projet, 550 Euros de prestation graphisme restent à régler en attente du versement de la subvention SICAS (Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales).

Au 28/12/2022 le bilan annuel a été arrêté à **481.43 Euros**.

Après délibération, le rapport financier 2022 et le maintien de la cotisation à 10 Euros sont adoptés à l'unanimité.

Perspectives et Orientations 2023

Le document Projet associatif 2023 a été diffusé en même temps que la convocation.

Au-delà des activités classiques de l'association (Cafés Citoyens, réunion mensuelle, démarches participatives, vigie citoyenne,...), trois axes majeurs sont proposés pour 2023 :

- **Histoire des Deux Canaux** : Suite au succès de l'exposition réalisée à Mallemort, des communes traversées par le Canal des Alpines nous ont demandé de la présenter chez eux. L'exposition permettra de sensibiliser les habitants à l'histoire de l'irrigation et du partage de l'eau sur leur territoire. En 2023, cette exposition deviendra ainsi itinérante et sera présentée à Alleins, au Vergon (pour la Fête des Moissons), à Lamanon (pour les journées du patrimoine) et à Sénas.
- **Objectif Terre** : La parole a été donnée à M. Gérard Béraudier pour présenter le projet « Objectif Terre ». Ce projet, proposé par la commune, vise à fédérer et à accompagner les différents acteurs locaux, (associations, particuliers, entreprises) dans une démarche collective de préservation de l'environnement et de Transition Ecologique. La Parole aux Citoyens soutient cette démarche qui correspond totalement à son objet statutaire.
- **Fête de la Nature** : Dans le cadre de la Fête de la Nature, du 22 au 29 mai 2022, l'association propose diverses animations en faveur de la Préservation de la Biodiversité (ciné-débat, conférence, inventaire participatif de la biodiversité,...). Le projet majeur consiste à préserver à long terme le site du Piboulon par une procédure de type « Arrêté de Biotope », ou « Obligation Réelle Environnementale ». Pour 2023, et en lien avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et le CADE (Collectif Alleinois de Protection de l'Environnement), il est proposé la création d'un parcours pédagogique sensibilisant le public sur l'intérêt et la fragilité du site.

Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 (9400€) a été présenté.

Il se répartit de la façon suivante :

- 1600 Euros au titre du fonctionnement,
- 3600 Euros au titre du projet « Parcours pédagogique au Piboulon »,
- 4200 Euros au titre de l'exposition itinérante « Histoire des Deux Canaux ».

Des demandes de subventions ont été faites, à hauteur de 8800 €, auprès du Département (4400 Euros) de la commune de Mallemort (3400 Euros) et de la commune de Lamanon (1000 Euros), le reliquat étant assumé par l'association.

Questions diverses

- **Avis des représentants de la commune sur l'action de l'association**

M.M. Philippe Pignet et Vincent Daval estiment que l'action de La Parole aux Citoyens est tout à fait positive pour la commune et ses habitants. Ils engagent l'association à poursuivre ses démarches en faveur de l'environnement et de la transition écologique.

- **Difficultés rencontrées**

Au nom du conseil collégial, Thierry Platon regrette cependant le manque de dialogue entre l'association et la commune. Il propose de réactiver le processus d'échanges réguliers qui avait été mis en place début 2018 mais qui avait été interrompu suite à des dissensions internes à l'équipe municipale.

Cette proposition concerne notamment l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, SCOT¹, Plan de mobilité,...). En tant qu'association locale agréée par la préfecture dans le domaine de l'urbanisme, La Parole aux Citoyens est en effet force de proposition en faveur du développement durable et dispose du droit à être consultée.

- **Pacte pour la Transition**

Depuis septembre 2019, La Parole aux Citoyens participe au collectif « Pacte pour la Transition en Pays Salonnais ». L'association a notamment assuré la promotion du Pacte lors des élections municipales à Mallemort en 2020. A ce titre, l'association va demander à participer à l'élaboration du « bilan à mi-mandat » proposé par le collectif national du Pacte.

- **Lieu Infini des Possibles**

L'association LIP (Lieu Infini des Possibles) a présenté son projet de tiers lieu dans l'ancien Petit Casino. Ce projet rejoint les réflexions menées en 2019 par notre association. La Parole aux Citoyens prévoit d'adhérer à l'association LIP et de participer à l'animation de ce tiers lieu au travers de diverses activités : Cafés Citoyens, ateliers participatifs, cinés-débats, atelier vélo, etc...

- **Environnement et jeunesse**

M. Emmanuel Sambain a fait le constat du manque de jeunes dans l'association. Ce constat est général dans les associations de défense de l'environnement. L'investissement et la temporalité nécessaires pour appréhender pleinement les problèmes environnementaux majeurs (urbanisme, énergie, biodiversité, etc...) ne favorisent pas l'implication des jeunes. Des animations au LIP pour les collégiens, au travers par exemple d'ateliers participatifs, pourraient permettre d'intéresser les jeunes à nos démarches.

Renouvellement du Conseil Collégial

Suite à appel à candidature, Magali Celle et Eric Laizé, se sont proposés pour rejoindre le Conseil Collégial de l'association. Il a été donc proposé de renouveler le Conseil Collégial avec la composition suivante :

- Anne Van den Steen
- Magali Celle
- Muriel Platon
- Eric Laizé
- Jean-Claude Degiovanni
- Thierry Platon

Après délibération la nouvelle composition du Conseil Collégial est adoptée à l'unanimité.

¹ Schéma de cohérence territoriale

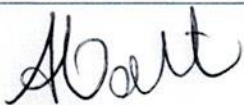
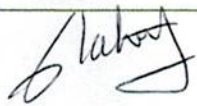
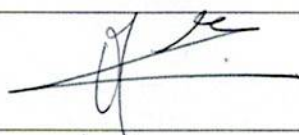
Dix ans d'activité

La clôture de l'Assemblée Générale a été l'occasion de fêter les 10 ans de la réactivation de l'association. Les acteurs de l'époque Jean-Pierre et Françoise Dulout et Hervé et Magali Agard ont rappelé la création de La Parole aux Citoyens en 1994, et son véritable démarrage fin 2012 suite au constat de l'absence de concertation sur des projets majeurs touchant l'évolution de la commune : extension de la carrière Lafarge, SCOT, PLU, absence de démocratie participative, ...

Depuis cette date, l'association est intervenue dans de très nombreux domaines : promotion des démarches participatives, préservation des espaces agricoles et lutte contre l'étalement urbain, préservation de la biodiversité, maintien des transports publics, promotion du patrimoine, création du comité consultatif environnement, ... Son dynamisme, son expertise et son apport au débat public sont largement reconnus.

Fait à Mallemort le 8 février 2023

Les membres du Conseil Collégial

Anne Van den STEEN	
Muriel PLATON	
Magali CELLE	
Jean-Claude DEGOVANNI	
Éric LAIZÉ	
Thierry PLATON	